

---

# M É M O I R E S

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

## BRETAGNE

---

TOME XCVIII • 2020



### VANNES ET SON PAYS L'ENSEIGNEMENT EN BRETAGNE

ACTES DU CONGRÈS DE VANNES 5-6-7 SEPTEMBRE 2019  
COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES  
CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES



# Architecture et société vannetaise : l'exemple des hôtels urbains

L'enquête menée par le service de l'Inventaire sur la ville de Vannes, envisagée à partir de 1997, est le résultat d'un partenariat établi par une convention passée entre l'État (service régional de l'Inventaire, direction régionale des Affaires culturelles) et la ville de Vannes.

Cette étude qui avait pour objet le recensement systématique du patrimoine architectural de la commune dans le cadre d'un inventaire topographique, à la fois outil de connaissance et de gestion du territoire, ne concernait pas, dans un premier temps, le secteur sauvegardé. Sur la base d'une nouvelle convention avec la Région dont dépend aujourd'hui le service de l'Inventaire, l'étude du secteur sauvegardé a été réalisée entre 2009 et 2014. La base de données du patrimoine bâti vannetais, en constante évolution, comprend, en 2019, plus de 3 000 dossiers d'édifices ou ensembles, dont 645 pour le secteur sauvegardé, consultables en ligne sur la base régionale [www.patrimoine.bzh](http://www.patrimoine.bzh).

Une première documentation rapide établie à partir de la bibliographie existante a été complétée par une recherche en archives, cartes et plans, dont en premier lieu les plans cadastraux : Vannes est dotée de deux séries de plans cadastraux réalisés à trente ans d'intervalle, 1809 et 1844, outils précieux dans le cadre de l'étude urbaine. À mesure de l'avancement de l'enquête, des recherches plus précises ont été effectuées dans les fonds des Archives municipales de Vannes et départementales du Morbihan.

Pour les hôtels particuliers de Vannes, partie intégrante de ce recensement et objet d'un dossier de synthèse, plusieurs travaux de recherche ont été précieux pour la constitution des dossiers, tout d'abord celui de Marion Mauvais sur le rentier de 1455-1458<sup>1</sup>, faisant suite à celui de Jean-Pierre Leguay<sup>2</sup> : la mise en relation

---

1. MAUVAIS, Marion, *La topographie de Vannes au xv<sup>e</sup> siècle, à partir des données du livre rentier de 1455-1458*, dactyl., mémoire de master 2, Lorient, Université de Bretagne-Sud, 2012 ; *EAD.*, « La topographie de Vannes au xv<sup>e</sup> siècle, à partir des données du livre rentier de 1455-1458 », *Bulletin et mémoires de la Société polymathique du Morbihan*, t. CXXXIX, 2013, p. 131-148.

2. LEGUAY, Jean-Pierre, « Vannes au xv<sup>e</sup> siècle. Étude de topographie urbaine (1<sup>re</sup> partie) », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 82 / 2, 1975, p. 115-132 et (2<sup>e</sup> partie), t. 82 / 3, 1975, p. 251-268.

des informations contenues dans le rentier avec le premier parcellaire cadastral dit napoléonien de 1807 a permis l'attribution d'une parcelle à chaque débirentier de 1455 révélant la composition de chaque tenure en élément bâti et non-bâti. Les travaux de Bertrand Frélaud<sup>3</sup> et d'Erwan Le Franc sur l'hôtel particulier à Vannes<sup>4</sup>, tout autant que le dépouillement intégral des archives de la réformation de la noblesse de 1677 ont également alimenté la base de données. Pour le quartier du Port, les recherches en archives et les enquêtes menées par Julien Danielo pour sa thèse soutenue en 2008<sup>5</sup> ont été essentielles. Enfin, l'association Les amis de Vannes a été à l'origine en 2019 d'une publication sur le sujet<sup>6</sup>.

Entreprise sous la tutelle de l'État et de la Ville, sous la houlette du cabinet GHECCO, la révision adoptée en 2016, liée à la définition d'un nouveau périmètre du secteur sauvegardé (aujourd'hui dénommé « secteur patrimonial remarquable ») qui a doublé en superficie depuis 2013, passant de 20 à plus de 46 hectares, a aussi contribué à une meilleure connaissance des hôtels particuliers de ce secteur, apportant un complément dans les enquêtes de terrain.

Soixante hôtels particuliers ont été recensés et étudiés, dont les deux tiers sont compris dans le secteur sauvegardé.

Pour Vannes, il importe de donner à l'hôtel une définition un peu plus large que ne le proposent usuellement les dictionnaires, c'est-à-dire une grande demeure occupée par un seigneur, un haut personnage, un dignitaire de l'Église, et par extension, la résidence d'une seule famille, demeure agrémentée d'espaces libres, cours, jardins, remises et écuries.... Or, cette règle a été remise en cause à Vannes entre 1675 et 1690 en raison de la présence du Parlement.

Ville épiscopale depuis le haut Moyen Âge (saint Patern devient évêque de Vannes en 466), Vannes concentre dans ses murs, à proximité de la cathédrale et du palais épiscopal (détruit), la plupart des maisons prébendales, ainsi que l'archidiaconé. La présence ducale s'affirme à partir de 1380 avec la construction du château de l'Hermine, résidence du duc Jean IV. La présence assez brève de l'administration ducale avant son déménagement à Nantes en 1460 génère la présence de demeures nobles, comme l'hôtel de Cleiss (disparu), place Lucien Laroche, ancien logis des seigneurs de Largoët et de Kaer, devenu en 1365 la chambre des comptes. Seul l'hôtel de Jean de Malestroit, connu sous le nom de Château-Gaillard, a survécu intact ;

3. FRÉLAUD, Bertrand, « Les hôtels du vieux Vannes », *Bulletin des amis de Vannes*, 1996, p. 43-59.

4. LE FRANC, Erwann, *L'hôtel urbain à Vannes 1660-1730*, dactyl., mémoire de maîtrise, Université de Haute-Bretagne, Rennes 2, 1998.

5. DANIELO, Julien, *Les ports d'Auray et de Vannes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : ville, architecture et identité portuaire sous l'Ancien Régime*, dactyl., thèse de doctorat d'histoire de l'art. Université de Haute-Bretagne, Rennes 2, 2008.

6. *Hôtels particuliers, demeures remarquables à Vannes*, *Bulletin des amis de Vannes*, n° 44, hors-série, n° 7, 2019.

de rares vestiges révèlent la qualité de ces demeures disparues, ainsi la cheminée conservée au 14, rue des Vierges, logis de Guillaume Le Roux, trésorier général de Bretagne au milieu du xv<sup>e</sup> siècle.

Comme partout en France, l'époque classique est à Vannes propice à la multiplication des hôtels particuliers : sur les soixante hôtels recensés à Vannes du xv<sup>e</sup> au xx<sup>e</sup> siècle, trente ont été construits ou reconstruits au xvii<sup>e</sup> siècle sur des bases plus anciennes en partie conservées. Plusieurs facteurs contribuent à cette augmentation : une certaine prospérité économique, résultant des échanges commerciaux maritimes, favorise l'émergence d'une société de riches marchands dont les demeures, principalement localisées sur le port, affichent l'aisance. D'autre part, l'exil du parlement à Vannes à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle nécessite la création de nombreux logements, d'où la construction d'édifices dénommés hôtels parfois destinés à des fins locatives : ainsi, le 15, rue Saint-Vincent construit vers 1685 pour le banquier Le Vacher et abusivement dénommé « hôtel du Parlement » est immédiatement loué partiellement à Pierre de Combles, sieur de Naives, parlementaire breton. Enfin, l'afféagement des terrains en bordure du rempart encourage l'acquisition de parcelles plus vastes, l'exemple le plus notable étant l'hôtel de Bazvalan dont le foncier *intra muros* occupe près de 1 800 m<sup>2</sup> en 1679<sup>7</sup>.

L'insertion de l'hôtel dans un parcellaire médiéval de type dit laniéré implique une forte contrainte constructive, à l'intérieur d'un espace exigu (10 hectares) délimité par l'enceinte elle-même. De plus, comme dans de nombreuses villes en France, l'implantation au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle de nombreux couvents hors les murs s'intercalant entre les faubourgs médiévaux (Saint-Patern, la Boucherie, Saint-Salomon), tend à bloquer la construction de nouvelles demeures : seul l'hôtel de Limur, aujourd'hui sur la rue Thiers, a profité d'un vaste espace où cour et jardin ont pu se développer à la faveur d'un long processus d'acquisitions de parcelles bâties et de jardins. Plus au sud, à proximité du quartier du port, l'hôtel de Sesbouez, détruit en 1977, a pu aussi bénéficier d'un très vaste jardin.

*Intra muros*, la construction de la plupart des hôtels procède de la réunion de plusieurs parcelles bâties afin d'augmenter le développement sur rue : comme aujourd'hui pour les opérations immobilières urbaines, ces entreprises se déroulent sur plusieurs années, ce qui explique des constructions en plusieurs campagnes successives, comme à l'hôtel Sénant à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, les façades sur rue s'efforçant de masquer leur diachronie. La rive ouest de la rue Saint-Vincent, qui n'est pas aménagée avant le xvii<sup>e</sup> siècle, est la seule qui échappe à cette contrainte.

Dans cet espace réduit, l'insertion d'une cour, *a fortiori* d'un jardin, est complexe : en témoigne l'étroite cour intérieure dallée sur laquelle prennent vue les ouvertures des corps et ailes de l'hôtel Saint-Georges, place Valencia. L'hôtel de Robien, l'hôtel Billy, l'hôtel de Villayer sont soumis au même cadre. Sur le port, l'hôtel Le Verger

---

7. LE FRANC, Erwann, *L'hôtel urbain...*, op. cit., p. 157.

du Teno encadré par la voirie ne bénéficie d'aucun espace libre, tout comme l'hôtel Mynier sur la place des Lices, où les textes mentionnent pourtant la présence d'un jardin, aujourd'hui disparu sous la voirie. Plus étonnante est la position de l'hôtel de Roscanvec qui se développe entre cour et jardin le long de l'ancien rempart, en retrait de la voirie : on accède à sa cour par un étroit passage sur la rue établi sur l'emplacement d'une maison médiévale détruite. Sur le port à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, l'hôtel Danet emprunte le même schéma. Enfin, l'utilisation d'une parcelle traversante permet à certains hôtels (5, place du Poids-Public, 14, rue du Port) d'avoir une double entrée, publique sur la rue principale, domestique avec écuries indépendantes sur la voie secondaire.

Ainsi, si la plupart des hôtels du xvii<sup>e</sup> siècle longent la voirie, il faut moins y voir une sujétion à la mode adoptée au cours de ce siècle, qu'une adaptation au foncier existant.

Les plans adoptés sont variés : le plan massé double en profondeur qui permet des ouvertures sur les cours intérieures ou jardins est fréquent, ainsi à l'hôtel Mynier, l'hôtel de Robien, l'hôtel de Limur ou à l'hôtel Saint-Georges ; parfois, ce plan s'agrément de ailes étroites en retour sur la cour postérieure, comme aux 13 et 15, rue Saint-Vincent. Le plan allongé est souvent simple en profondeur, soulignant par sa longueur le prestige de l'édifice (hôtels de Rosmadec et du Faouédic) ; une aile en retour d'équerre peut alors accroître l'espace habitable en abritant la cage d'escalier (hôtel de Roscanvec). Sur la base d'un plan en équerre, l'hôtel Sénant adopte un plan plus complexe au gré de son évolution, tout comme l'hôtel Dondel.

Le plan du 14, rue du Port, édifié vers 1655, est directement inspiré du recueil de Le Muet, avec ses deux corps, le premier sur quai et cour, le second sur cour et jardin, reliés par une aile étroite qui comprend la tour d'escalier. Quant au plan dit « la parisienne » établi entre cour et jardin, hérité d'une mode commencée au xvi<sup>e</sup> siècle, il n'est adopté que quatre fois, au xvii<sup>e</sup> siècle dans les hôtels de Limur, de Bazvalan, de Roscanvec, et à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle à l'hôtel Danet, doté d'ailes en retour presque symboliques.

La seconde moitié du xix<sup>e</sup> siècle voit le renouveau de la construction de ce type de demeures tant pour la noblesse que pour la bourgeoisie : l'hôtel particulier, à l'image des demeures de la villégiature et de la banlieue parisienne cossue, recherche, au contraire des siècles antérieurs, la périphérie urbaine, disposant ainsi de vastes terrains où s'établir, tout en restant proche du centre urbain dont la taille a peu progressé depuis le xvii<sup>e</sup> siècle. Sur un large espace borné de murs, au moins sur la voirie, le bâtiment se développe isolément en conservant le principe entre cour antérieure et jardin, ce dernier ayant été depuis en partie loti : ainsi l'hôtel ou villa Havret, l'hôtel de Kersauson. Plus étonnant, le grand jardin de l'hôtel Martine a servi à la construction du nouvel hôtel Martine, vingt-cinq ans après la construction du premier, devenu la Banque de France. Quelques hôtels sont

cependant encore édifiés, dans la ville, en bordure de voirie et sans espace libre, souvent à l'initiative d'industriels ou de négociants qui y associent leur activité, comme l'hôtel de l'entrepreneur Normand, avenue Saint-Symphorien ou celui du marchand de peaux et matériaux Émile Ferrand, avenue du Maréchal Leclerc à proximité de la préfecture.

### *Matériaux et élévations*

Alors que les maisons sont encore fidèles au pan de bois au xvii<sup>e</sup> siècle, voire au xviii<sup>e</sup> siècle, la pierre est très majoritaire dans la mise en œuvre des hôtels. Outre l'hôtel des Trois-Duchesses et l'hôtel dit de Jérusalem dont le corps sur rue en pan de bois, remontant au xv<sup>e</sup> siècle, est complété d'un corps perpendiculaire, ou postérieur, en pierre, respectivement aux xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, seuls deux hôtels ont des façades en pan de bois, depuis recouvertes d'enduit, mise en œuvre qui s'explique par leur histoire antérieure : l'hôtel de Montigny, rue Noé, a vu la reprise de son élévation, au xviii<sup>e</sup> siècle, sur la base d'une maison médiévale ; quant à l'hôtel Sénant, rue de la Bienfaisance, il conserve, sur la rue des Vierges, une façade secondaire en pan de bois d'origine ancienne reprise aux siècles suivants. Cependant, le pan de bois n'est pas tout à fait absent des hôtels : on dénombre quelques corps postérieurs ou corps d'escalier généralement non-visibles de la rue, comme à l'hôtel de Robien, rue des Vierges.

La plupart des hôtels sont construits en granite recouverts d'un enduit, à l'exception du 14, rue du Port, en pierre de taille de granite : quoiqu'indice d'une richesse certaine, cette mise en œuvre témoigne peut-être d'un léger archaïsme en regard de l'enduit, qui contraste avec la composition de la façade, ordonnancée avec ses baies larges au centre, étroites sur les côtés, héritées des traités parisiens. Cette association de baies étroites et plus larges ne se retrouve à Vannes que dans la maison prébendale du 3, rue des Vierges.

Le calcaire n'est présent que dans les éléments qui participent au décor : bandeau séparant les niveaux, lucarnes. Si l'enduit est également majoritaire au xix<sup>e</sup> siècle, le calcaire ornemental y disparaît au profit du granite taillé. Cédant à la mode des années 1960, quelques hôtels ont vu leur façade désendue, comme le 13, rue Saint-Vincent. Heureusement, les campagnes de restauration impulsées par la ville sur le port puis sur la rue Saint-Vincent, ont permis à l'hôtel Le Verger du Teno de retrouver son enduit original ; le 13, rue Saint-Vincent, est en cours d'une même réhabilitation.

Compte tenu de leur alignement sur rue, et du manque de perspective en raison de l'étroitesse de ces rues, les façades des logis n'adoptent pas une « belle architecture » ponctuées d'avant-corps ou de pavillons, à l'exception notable de la belle échauguette sur trompe à l'angle de l'hôtel Mynier, en pierre de taille de tuffeau, mais aussi celle de l'hôtel Le Verger du Teno qui regarde le port, ou la tourelle en surplomb du corps de passage de l'hôtel de Lannion. Les élévations sont toutes strictes, déployant un nombre plus ou moins grand de travées, comme celle de l'hôtel du Faouédic qui

s'apparente au style des ingénieurs, ou les sept travées de la maison prébendale, impasse de la Psalette ; la plus étonnante est celle de l'hôtel Sénant, construit en deux campagnes proches vers 1680, dont les onze travées ne peuvent être appréhendées d'un seul coup d'œil. Aussi trois des hôtels (Lannion, Sénant et Faouédic) ponctuent leur élévation par une large porte cochère, unique accès à la cour intérieure du bâtiment. L'ordonnement est rare, l'hôtel de Limur en constituant l'exemple le plus notable.

Bandeaux et corniches souvent en calcaire tranchant avec le nu du mur enduit animent les façades qui, dans quelques cas, sont « compartimentées » par des bandeaux horizontaux complétés de cordons verticaux reliant les encadrements des baies (13, rue Saint-Vincent, hôtels Mynier et Dondel, autrefois hôtel Sénant) ; à l'hôtel de Limur et à l'hôtel de Lannion, sur le corps de passage, les bandeaux sont doublés, un trait que l'on pourrait associer sans certitude à François Cosnier, maître-architecte vannetais et auteur entre autres du palais épiscopal de Vannes en 1654. Des tableaux en saillie séparent les fenêtres au 13, rue Saint-Vincent et à l'hôtel Dondel, probablement attribuables à l'extrême fin du xvii<sup>e</sup> siècle pour le premier, aux années 1730 pour le second, un trait que l'on attribue à l'architecte Delourme ; cependant, à moins que les bandeaux n'aient été supprimés lors d'une reprise, Olivier Delourme à la même époque abandonne toute animation dans son hôtel du Faouédic, dont la forme des baies en arc segmentaire constitue la seule nouveauté. La plupart des portes sont simplement rectangulaires, aussi celle du 13, rue Saint-Vincent, surmontée d'un fronton cintré percé d'un oculus, paraît-elle exceptionnelle. Mais l'ornement le plus imposant de ces façades, et ce qui les distingue des simples maisons en affirmant la qualité de l'occupant, est la présence de belles lucarnes en calcaire à fronton triangulaire ou cintré.

Le décor est pratiquement absent, un des seuls cas, aujourd'hui disparu, étant le très beau fronton ornant le portail et la travée de la porte d'entrée de l'hôtel de Bazvalan sur lequel étaient sans doute peintes les armes du propriétaire, armes encore conservées sur une des cheminées dans les vestiges du bâtiment devenu l'école Jeanne-d'Arc. Aussi les mascarons des baies de l'hôtel de Limur, peut-être inspirés de ceux des hôtels bordelais connus du chanoine Le Doulx, constituent-ils une exception notable : leur taille délicate, dans le calcaire, permet aux visages représentés, masculins ou féminins, grotesques ou souriants, d'adopter une expression subtile.

### *La mise en évidence de l'escalier*

La mise en évidence de l'escalier n'est en principe plus de mise à partir du xvii<sup>e</sup> siècle, au contraire des époques antérieures (tours d'escalier en hors-œuvre de Château-Gaillard au xv<sup>e</sup> siècle, du logis dit « le Grobos », au xvi<sup>e</sup> siècle, rue Noé, ce dernier cependant embelli d'un toit à l'impériale au xvii<sup>e</sup> siècle) ; ainsi les deux escaliers de bois qui desservent les corps en équerre de l'hôtel du Faouédic ne se signalent-ils pas plus en façade que l'escalier axial de l'hôtel Mynier, ou l'escalier dans l'angle de l'hôtel de la Villegonan : leur départ se fait face à la porte d'entrée et la travée

de fenêtres qui les éclairent est sans décalage avec celles des niveaux d'habitation. Pourtant, comme dans les périodes plus anciennes, certains hôtels ont éprouvé le besoin de souligner l'escalier en le plaçant dans une tour. Celui de Montigny, au plan en profondeur épousant la forme de sa parcelle médiévale, construit, sans doute peu après 1673, par Laurent Le Ray, maître maçon, Denis Guichet et Jean Phelippot, charpentiers, dispose d'une grande tour d'escalier latérale en maçonnerie et pan de bois dont le toit en pavillon dépasse largement le faîte de toiture du corps principal. Le principe est le même au 15, rue Saint-Vincent, cette fois en pierre et en hors-œuvre : bien visible de la cour rue de la Poissonnerie, la tour d'escalier affiche la volonté de « paraître », tout comme à l'hôtel Saint-Georges, dont la seule travée visible en léger hors-œuvre abritant l'escalier manifeste la qualité d'hôtel. Incluse dans le corps latéral reliant les corps principaux, la tour d'escalier du 14, rue du Port, surmontée de deux pièces hautes superposées, domine également le bâtiment, mais on sait que dans ce cas existait un dessein d'observation du trafic portuaire : les textes anciens font état de « cabinets donjons<sup>8</sup> », sorte de tour vigie qui, comme dans le manoir, sert de pièce d'agrément et de surveillance. On retrouve cette disposition dans la maison d'armateur dite Maison Renan à Tréguier, ou encore dans deux maisons portuaires de Roscoff. Parfois, un corps est ajouté dans la cour pour abriter l'escalier, comme à l'hôtel Sénant ou à l'hôtel de Roscanvec au XVIII<sup>e</sup> siècle où l'escalier est ici associé à une chambre.

C'est également le cas à l'hôtel dit de Jérusalem qui, construit au XV<sup>e</sup> siècle, ne fait pas partie des hôtels de l'époque classique : dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, Jean Bunetier, notaire royal, son propriétaire, pourrait être le commanditaire d'un corps d'escalier postérieur en pierre qui double la surface du logement et dont l'ostentatoire toit à l'impériale domine les remparts. Il fait pendant à un autre toit à l'impériale, celui de l'hôtel de Limur qui, cependant, ne couronne pas l'escalier, rejeté dans un corps postérieur : ce toit ponctuant la travée axiale donne corps à l'hypothèse que le grand escalier de pierre remplace un escalier central prévu au centre du corps sur rue, dont on ne sait s'il a été réalisé.

La plupart des escaliers sont en bois, souvent à quatre noyaux, avec un jour central plus ou moins important selon la qualité de l'hôtel : au 11, rue Saint-Vincent, un remarquable escalier, au jour central très développé, subsiste derrière un corps sur rue reconstruit. Exception ou peut-être conséquence d'un remaniement, l'escalier de l'hôtel Saint-Georges, quoiqu'avec jour, n'a qu'une volée droite par niveau. La qualité de ses balustres fait évoquer, sans certitude, l'intervention des menuisiers du parlement de Rennes, qui ont travaillé au décor d'une salle de Château-Gaillard.

Toutes époques confondues, les hôtels et maisons prébendales de Vannes ne comptent que six escaliers en pierre qui adoptent des formes diverses. Aux escaliers en vis de Château-Gaillard succèdent au XVII<sup>e</sup> siècle les massives tours d'escalier

---

8. DANIELO, Julien, *Les ports d'Auray et de Vannes...*, op. cit., p. 403.

du 13, place de la Poissonnerie et du 3, rue des Vierges : l'escalier à volées droites s'appuie sur un mur noyau qui prend une épaisseur singulière dans la maison prébendale du 3, rue des Vierges. Si un édifice dans Vannes a exprimé son prestige par sa tour d'escalier, c'est bien cette maison : couronnée d'une lucarne en calcaire, la tour d'escalier à pièce haute témoigne d'une certaine démesure par rapport au reste de l'édifice de dimensions modestes ; solution archaïque, elle abrite un énorme escalier en pierre tournant autour d'un grand noyau triangulaire qui paraît n'avoir d'autres justifications que de s'adapter à une parcelle irrégulière.

Contemporains des précédents, deux autres escaliers en pierre se développent autour d'un jour central comme les escaliers en charpente, mais ici les noyaux sont reliés par des arcades de pierre : celui de Limur copie sans doute celui du palais épiscopal de la Motte, détruit ; beaucoup plus simple, car le jour central est très réduit et les arcades très minces, est celui moins connu du 15, rue Saint-Vincent. Enfin, l'escalier de l'hôtel 5, place du Poids-Public constitue un amalgame des précédents modèles, le mur noyau étant remplacé par un demi-cintre.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'adoption de la volée tournante voit l'apparition des rampes en fer forgé, comme dans les hôtels de Montigny, Dondel ou Bourdonnaye sur le port, où ils sont directement inspirés des modèles dessinés par Jacques-Ange Gabriel ainsi décrits : « rang d'arcades à enroulements par le bas entretenus par des liens à cordons ». Parmi ces rampes en fer forgé se détache au XVIII<sup>e</sup> siècle celle de la maison prébendale, impasse de la Psallete, dans laquelle s'enchâsse le motif des clefs entrecroisées de saint Pierre, affirmant l'appartenance du logis à la fabrique.

Sous l'Ancien Régime, les pièces de réception et les chambres communiquent en enfilade ; si les pièces de service, cuisine, bûcher, sont généralement situées au rez-de-chaussée, on remarque au 15, rue Saint-Vincent, d'après un bail de 1686, la présence d'une cuisine à l'étage, conséquence probable de la location de l'hôtel. L'escalier rejeté dans un corps postérieur (hôtel de Limur ou de Roscanvec) permet une distribution indépendante des pièces à partir des paliers. Au XIX<sup>e</sup> siècle, si les pièces de réception communiquent à partir d'une entrée, les chambres à l'étage sont distribuées par un couloir.

### *Destructions, remaniements et dénaturations*

Comme toute construction urbaine, les hôtels de Vannes ont subi nombre d'avaries résultant tant des saisies des biens lors des ventes révolutionnaires, des projets urbains, de divisions parcellaires, de reconstructions sur l'emprise foncière que de « rénovations » : inadapté à la vie contemporaine, souvent divisé en appartements, l'hôtel particulier a, comme le dit Alexandre Gady, perdu son rôle de « scène de la vie sociale<sup>9</sup> ».

---

9. GADY, Alexandre, *Les hôtels particuliers de Paris : du Moyen Âge à la Belle Époque*, Paris, Parigramme, 2018.

Les destructions ont commencé dès l'époque classique, mais nombre d'entre elles sont intervenues au cours du xx<sup>e</sup> siècle, attestées par les photos anciennes. En 1912, la construction de la halle des Lices, elle-même remplacée en 2000, provoque la destruction du bel hôtel du Plessix Rosmadec, édifié sur les anciennes écuries duciales. Un cliché de 1901, conservé à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine de Charenton, montre une belle élévation ordonnancée à la travée centrale marquée par une porte monumentale. Toujours sur la place des Lices, l'hôtel Gobé, plus modeste mais très soigné avec sa double rangée de bandeaux et sa travée axiale formée d'*oculi*, a fait les frais d'un projet de rénovation urbaine qui a aussi vu la suppression de l'ancien hôtel de ville : il fait place en 1968 à l'immeuble de l'architecte Yves Guillou nommé « Résidence de l'Hermine » et surnommé « la Cocotte », en référence à sa forme de pliage.

Le projet de rectification de la rue Thiers, projet majeur de l'urbanisme vannetais mis en œuvre par l'architecte Charier en 1861, impliqua la suppression du bastion de l'hôtel de Bazvalan, remplacé par la poste vers 1900. Sur la prestigieuse place de la Halle-aux-Grains alors créée, on construit en 1909 la Caisse d'Épargne sur le vaste jardin de l'hôtel de Sesbouez. Malgré les protestations de la Société polymathique du Morbihan, cet hôtel, dont le déclin remontait au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, est détruit en 1977. Quant à l'hôtel de Bazvalan, il n'en reste que quelques vestiges après sa transformation en école en 1947.

L'élargissement du bas de la rue Noé est également la cause en 1924 de la destruction du bel hôtel de Kaer, dont un cliché de la Société polymathique conserve l'image d'une imposante tourelle en surplomb abritant l'escalier secondaire desservant la pièce haute sur l'escalier.

Dans les années 1960-1970, certains hôtels subissent la mode de la pierre apparente avec suppression de leurs enduits, ainsi à l'hôtel Villayer, au 13, rue Saint-Vincent, ou sur la maison prébendale de la rue des Vierges. À partir de la fin du xix<sup>e</sup> siècle, l'aménagement systématique des rez-de-chaussée en vitrines de magasins éventre les façades et modifie les ordonnances. Enfin, certaines façades sont reconstruites comme le 17, place de la Poissonnerie, à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, le 5, rue Noé, en 1952, ou encore le 11, rue Saint-Vincent, démoli pour « cause de vétusté » et reconstruit en 1960 par l'architecte Robert Lamourec. Quant aux modifications intérieures, inhérentes à toute habitation, elles ont été la cause de la suppression de nombreux décors anciens.

Pour terminer sur une note plus optimiste, la révision du secteur sauvegardé, intervenue en 2016, associée aux efforts de la municipalité, mais aussi des particuliers, permettra une meilleure prise en compte lors des restaurations de ces hôtels, ce dont témoignent les chantiers des hôtels Mynier et de Roscanvec. Hors du secteur sauvegardé, dans un contexte plus menacé par la pression foncière, on signalera l'hôtel de Tinguay, rue de Kerozen, vendu par l'État à un particulier, et superbement préservé lors de sa réhabilitation il y a une dizaine d'années.

## Annexe

Sont présentés brièvement ci-dessous quelques hôtels les plus caractéristiques ou remarquables parmi les soixante recensés.

### *Hôtel dit « Château-Gaillard », 2 rue Noé (xv<sup>e</sup> siècle)*

Édifice majeur de la ville, Château-Gaillard est le seul hôtel particulier médiéval en pierre conservé à Vannes. Le prénom de Gaillard de Tournemine, ancien propriétaire de l'emplacement avec Thomas Faverill et Jean de Crésolles dans le rentier ducal, est peut-être à l'origine du nom de l'édifice ou faut-il voir dans le qualificatif de « Gaillard » une reconnaissance de la grande qualité de sa construction ? Son commanditaire, Jean de Malestroit, chancelier du duc Jean V (1408-1442) est alors un des plus importants personnages du duché, à la fortune considérable. L'hôtel est qualifié de « maison neuve » dans un acte de vente de 1455, ce qui correspond à l'analyse dendrochronologique de la charpente qui la date de 1437. Les propriétaires successifs imprimeront leur marque, ainsi Pierre de Sérent, auteur du cabinet des Pères-du-Désert, ou Claude de Francheville, qui supprime le corps sur rue au profit du portail actuel et remanie le décor intérieur de boiseries, inspiré de celui du parlement de Rennes.

L'hôtel est établi aujourd'hui en retrait de la rue, entre cour et jardin, selon le modèle en vogue au xvii<sup>e</sup> siècle, dont témoigne le portail en plein cintre couronné d'un fronton triangulaire ouvrant sur la cour pavée. Cependant, il manque à Château-Gaillard un élément essentiel, sans doute supprimé lors des aménagements intervenus à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle : la tour d'escalier sud montre la fermeture partielle de deux portes (devenues fenêtres) qui donnaient sur une spectaculaire coursière à encorbellement à deux niveaux, reliant le logis à un corps de passage sur rue disparu, dont on peut supposer qu'il pouvait être en pan de bois, comme la majorité, alors, des maisons urbaines de Vannes<sup>10</sup> ; un dispositif semblable se voit à Vitré à l'hôtel de la Boule d'or, de la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

Le plan rigoureux est adapté à une parcelle en profondeur typiquement médiévale : l'étroitesse de la parcelle accentue la verticalité de l'édifice qui se développe sur quatre niveaux. Ses dispositions d'origine l'apparentent à un manoir, avec à chaque niveau, salle et chambre de parement dans le grand corps de logis, et chambre de retrait dans le plus petit à usage privé, chacune desservie par deux tours d'escalier de taille différente qui soulignent encore la distinction public-privé. Au premier étage, la cheminée de la salle emprunte son décor à celui des cheminées du logis ouest de Suscinio construit vers 1420 par le duc Jean V.

---

10. Les coursières, quant à elles, sont attestées à Vannes sous le nom de galeries dans les mesurages et prisages du xvii<sup>e</sup> siècle.



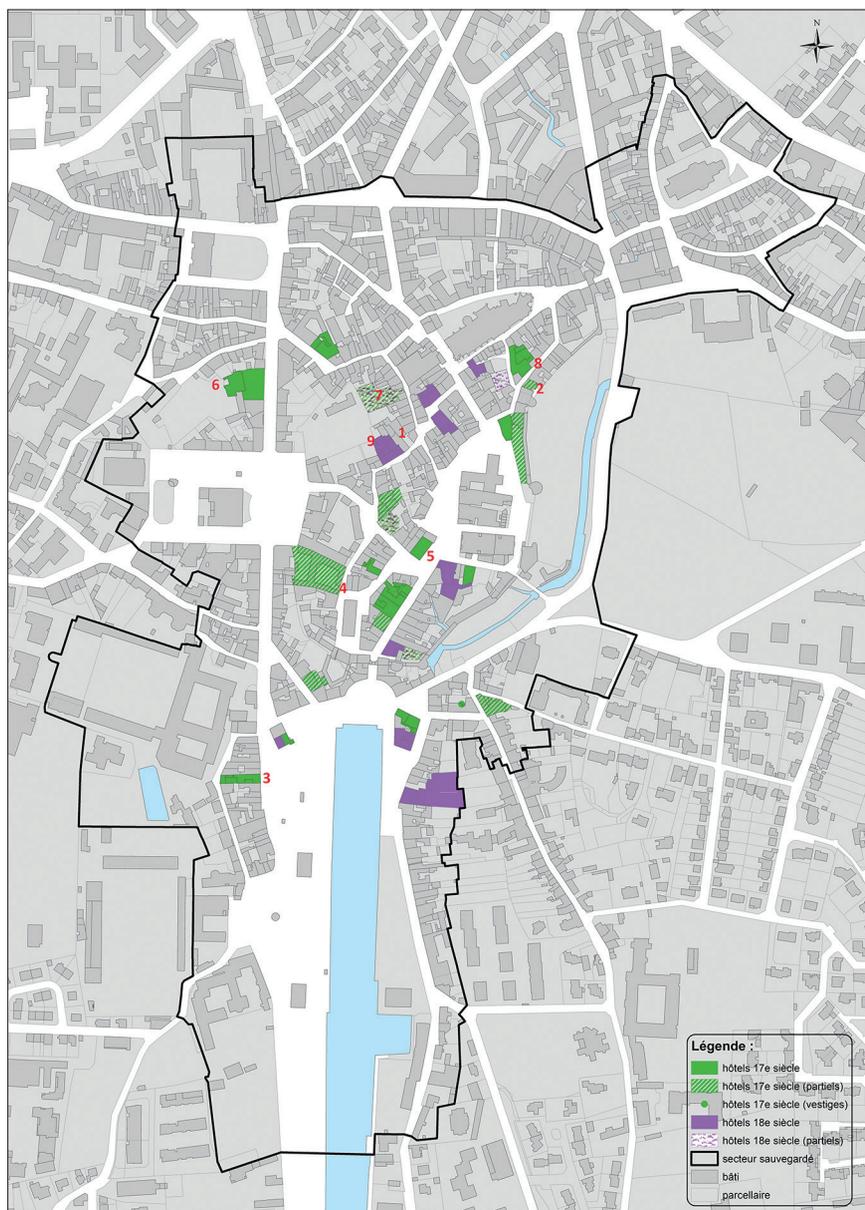
Vannes, Château-Gaillard, élévation sud sur rue, vers 1437 (cl. Véronique Samson, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel © Région Bretagne)



Vannes, Château-Gaillard, premier étage, cheminée de la salle au décor inspiré des cheminées du logis de Suscinio, vers 1437 (cl. Catherine Toscer, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel © Région Bretagne)



Vannes, Château-Gaillard, charpente du comble, vers 1437 (cl. Christophe Le Penec © Ville de Vannes, cliché pris lors de la restauration en 2009)



Carte des hôtels particuliers implantés aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans le secteur sauvegardé (Réalisation : Ville de Vannes). Légende : 1- Château-Gaillard, 2- Hôtellerie de Jérusalem, 3- 14 rue du Port, 4- Hôtel de Bazvalan, 5- Hôtel Mynier, 6- Hôtel de Limur, 7- Hôtel de Roscanvec, 8- Hôtel Sénant, 9- Hôtel du Fauoëdic.

Cependant, l'espace le plus spectaculaire reste le comble couvert par une très belle charpente à chevrons portant ferme, comme à Sully-sur-Loire ou, plus proche, au manoir de Bodel à Caro<sup>11</sup>. Elle dégager un espace habitable, comme le révèlent les traces de latis sur les aisseliers courbes, la cheminée et les fenêtres à coussièges en pignon.

*Hôtel dit « hôtellerie de Jérusalem »,  
12, rue des Vierges (xv<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles)*

La demeure, connue sous le nom d'hôtellerie de Jérusalem à partir de 1769, et ce jusqu'à la fin du Second Empire, est le plus ancien logis édifié rue des Vierges, dans l'espace afféagé longeant les remparts.

Bien que le type de sa façade sur rue, dite « à menues croisées », révèle une construction des années 1400, il est possible que celle-ci soit l'œuvre de Guillaume Le Roux, officier ducal et trésorier général de Bretagne, qui, d'après le rentier ducal, en est propriétaire au milieu du xv<sup>e</sup> siècle : la qualité de la monumentale cheminée adossée au mur gouttereau est révélatrice du statut élevé du possesseur.



Vannes, hôtel de Jérusalem, cheminée du rez-de-chaussée sur mur gouttereau, première moitié xv<sup>e</sup> siècle (cl. Catherine Toscer, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel © Région Bretagne)

11. MIGNOT, Claude, CHATENET, Monique (dir.), DOUARD, Christel, DUCOURET, Jean-Pierre, MENANT, Marie-Dominique, RIOULT, Jean-Jacques, TOSKER, Catherine, *Le manoir en Bretagne. 1380-1600*, Paris, Imprimerie nationale / Inventaire général, coll. « Cahiers de l'Inventaire », n° 28), 1993, p. 162 et 164.



Vannes, hôtel de Jérusalem, corps postérieur aujourd'hui désenduit, coiffé d'un toit à l'impériale (Véronique Samson, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel © Région Bretagne)

Initialement composé d'un logis simple en profondeur en alignement sur la rue, la demeure est doublée au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle d'un second corps essentiellement destiné à loger un grand escalier à jour central<sup>12</sup>. Son toit à l'impériale, qui surplombe le rempart, signale aux passants la qualité du commanditaire, peut-être Jean Bunetier, procureur et notaire royal, propriétaire lors de la réformation du domaine royal en 1677<sup>13</sup>.

12. La trace de l'escalier d'origine, en vis, est visible dans le mur du couloir latéral est.

13. Arch. dép. Morbihan, 6 E 20, 4 août 1754, « vente de deux maisons passée entre nobles gens François Lucas Nicolière et Paul Lucas, son frère, majeurs de 25 ans demeurants en cette ville de Vannes, rue des Duchesses (aujourd'hui rue de la Bienfaisance), paroisse de Saint-Pierre, et messire Jacques Jean Augustin Senant, seigneur des Gravelles, premier président et sénéchal du siège présidial, lieutenant général de police et président des traites de cette ville ».

*Hôtel, 14, rue du Port, vers 1655*

Construit sur l'emprise de deux parcelles médiévales laniérées à l'emplacement d'une maison dénommée « le Grand Motonnyer », l'hôtel est édifié pour Jean Le Meilleur, sieur de Kerhervé, conseiller au présidial de Vannes, d'après un accord passé en 1655 entre lui, le maître-maçon Laurent Le Ray, également auteur de l'hôtel de Bazvalan et d'une partie de l'hôtel de Montigny, et le maître charpentier Jean Bellin, pour la construction des deux corps de logis.



Vannes, 14, rue du Port, élévation est sur le port (cl. François Le Divenah © Ville de Vannes)



Vannes, 14, rue du Port, passage menant au jardin et desservant le cellier à claire-voie pour le stockage des marchandises (cl. Norbert Lambart, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel © Région Bretagne)

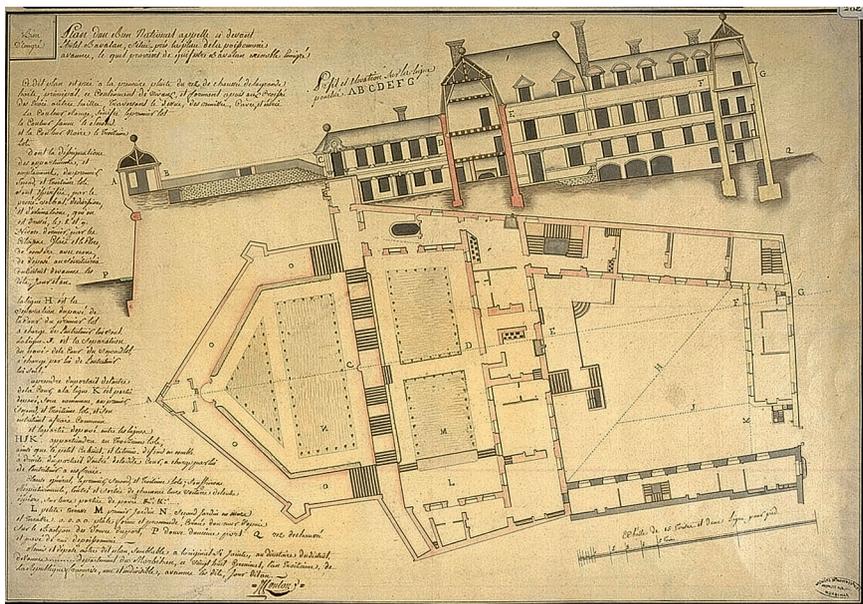


Vannes, 14, rue du Port, maquette du bâtiment réalisé à l'occasion de l'exposition sur le port de Vannes, 1998 (coll. Ville de Vannes)

Son plan à deux corps reliés par un corps d'escalier sur cour intérieure, avec corps de service en retour donnant sur le jardin à l'ouest, est inspiré des plans dessinés par Le Muet, publiés sous le titre *Manière de bien bâtir pour toutes sortes de personnes*, à Paris, chez Langlois, en 1623 et 1647. À l'image des pièces hautes des manoirs, l'escalier est surmonté de deux pièces hautes sans feu servant de vigie vers le port. L'implantation sur une parcelle traversante a permis la construction d'écuries indépendantes du logis au bout du jardin donnant sur la rue du Drezen.

### *Hôtel de Bazvalan, 19, place de la Poissonnerie, vers 1666*

L'état actuel de l'hôtel, devenu une école en 1947, et alors fortement modifié par l'architecte Edmond Gemain, ne permet plus d'imaginer le grand et bel édifice qui nous est en partie restitué par le plan et les élévations dessinés en 1794, au moment des saisies révolutionnaires. Occupant la plus grande surface foncière de l'*intra muros* sous l'Ancien Régime, il est construit en 1666 par le maître maçon Laurent Le Ray pour le banquier Guillaume Le Court, peut-être à des fins spéculatives, car il est rapidement revendu à Julien Gibon du Grisso en 1667-1669. L'hôtel se composait d'un corps principal en équerre articulé sur un escalier d'angle. Deux ailes en retour complètent ce plan, l'une au sud signalée comme galerie en 1677, l'autre sur la ruelle de la Poissonnerie qui ferme la cour à l'est : il est probable qu'il



Vannes, hôtel de Bazvalan, plan, élévation et coupe par Moulon, 1794 (Archives départementales du Morbihan, 1 Fi 282) (cl. Norbert Lambart, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel © Région Bretagne)



Vannes, hôtel de Bazvalan, vue générale de l'élévation principale et de l'aile de retour sur la cour avant les modifications des années 1950 (Archives départementales du Morbihan, 3 Fi 262) (cl. Catherine Toscer, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel © Région Bretagne)



Vannes, hôtel de Bazvalan, cheminée, vers 1776, aux armes de Jean François de Quifistre de Bazvalan et Marie Félicité de Vaucouleurs, mariés vers 1760 (cl. Bernard Bègne, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel © Région Bretagne)

s'agissait d'ailes de service. M. de Quifistre, marquis de Bazvalan, qui l'acquiert vers 1776, lui donne son nom, imprime sa marque, avec l'apposition de ses armes sur le portail d'entrée, le fronton de la façade principale et sur une des cheminées conservées. Il obtient en 1776 la jouissance de l'éperon des remparts composant le jardin et contre lequel une partie des bâtiments est adossée, dont l'aile sud-est de style néoclassique qu'il fait sans doute construire : avec la porterie et quelques décors intérieurs, c'est la seule partie de l'hôtel qui soit conservée.

*Hôtel Mynier, anciennement dit « hôtel de Francheville »,  
1-3, place des Lices, milieu du xv<sup>e</sup> siècle, vers 1666*

Une partie de l'emplacement actuel, dont subsistent au moins un mur intérieur percé d'une porte à accolade et une cheminée, révélés lors de la restauration de 2018, était occupée au milieu du xv<sup>e</sup> siècle par la maison de Robert de Callac, maître d'hôtel de la duchesse Françoise d'Amboise. Le bâti est alors composé d'une large maison en pan de bois donnant sur la place du Poids-Public « vis-à-vis le moulin des dites Lisses » avec cour, galerie, écurie. L'hôtel est acquis en 1665 par Julien Mynier, marchand<sup>14</sup>, qui entreprend de grands travaux de démolition, d'agrandissement vers

14. *Ibid.*, 6 E 851, 11 août 1665, vente passée entre François le Meilleur seigneur du Parun, et Julien Minier et Françoise Dayel son épouse.

le nord de la construction, de reprise des façades et couvertures, sans doute sous la direction de François Cosnier et Laurent Le Ray qui établissent un procès-verbal en 1666<sup>15</sup>. Un marché passé entre Julien Mynier et François Garderel, terrasseur, confirme l'engagement des travaux en 1667. Il n'est cependant pas mentionné la pièce maîtresse de l'édifice, l'échauguette sur trompe en pierre de taille de calcaire qui bénéficie à l'angle de la façade, d'une perspective unique sur les deux places du marché : c'est un élément majeur de l'architecture urbaine à Vannes que l'on peut attribuer à François Cosnier, maître architecte, auteur, entre autres, à Vannes des couvents des dominicains et du Père-Éternel.

Les ouvertures de la façade sud sont mises au goût du jour, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, peut-être à l'initiative de Jean Alquier, sieur de Mézerac, capité à cet endroit en 1733 : elles n'ont pas dénaturé l'ensemble, contrairement à la modification de la partie nord de la façade est, dessinée par l'architecte Alfred Charron en 1927, pour M. Allieux, qui introduit une forte rupture dans la façade en en modifiant l'ordonnance<sup>16</sup>.



Vannes, hôtel Mynier (cl. François Le Divenah © Ville de Vannes)

15. *Ibid.*, 6 E 852, 9 avril 1666, « procès-verbal effectué à requête de Julien Minier marchand demeurant aux Lisses [...], expert François Cosnier et Laurent Le Ray ».

16. BEUNON, Pierre, « Histoire d'un hôtel vannetais, n° 1, 3, place des Lices, n° 21, place du Poids public (1418-2016) », *Bulletin et mémoires de la Société Polymathique du Morbihan*, n° 143, 2016.



Vannes, hôtel Mynier, échauguette à l'angle sud-est (cl. François Le Divenah © Ville de Vannes)

*Hôtel de Limur, 31, 31<sup>bis</sup>, rue Thiers, vers 1680-1687*

Le choix d'implanter l'hôtel à l'extérieur de l'enceinte, dans un espace ouvert sur la rue qui conduit du marché au port, lui accorde d'emblée un statut exceptionnel dans la cité, conforté par la qualité de sa réalisation. Cet emplacement dégagé masque la difficulté qu'eut son commanditaire à rassembler les parcelles nécessaires à la construction, qui lui permettraient d'adopter le plan entre cour et jardin.

L'hôtel est construit dans les années 1680, pour le chanoine Raymond Le Doulx, issu d'une longue lignée de dignitaires ecclésiastiques de Bordeaux, qui s'installe à Vannes en 1650. À son décès en 1693, l'hôtel échoit à son neveu le chanoine Antoine Verdoye, qui poursuit les travaux, en particulier intérieurs, et entreprend la construction de l'hôtel de Penvern contigu. Si l'on ne trouve pas trace dans les archives du nom de l'architecte de ce magistral hôtel, la documentation existante permet de dater approximativement la fin des travaux de 1687. Certains traits, la place de l'escalier, l'utilisation de bandeaux doubles en façade, les clefs sculptées des fenêtres le rapprochent du palais épiscopal de la Motte construit par François Cosnier en 1654.

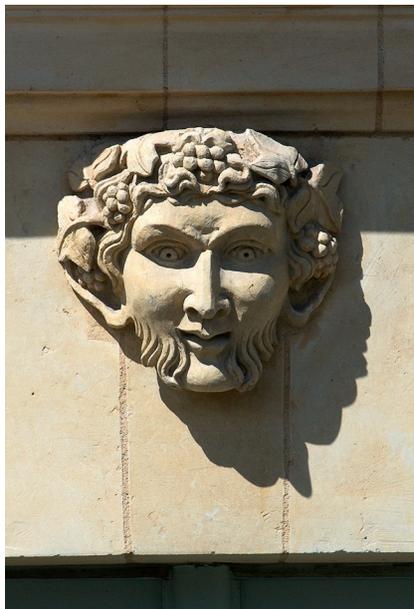
Deux campagnes de construction rapprochées se décèlent dans le plan, le corps sur rue simple en profondeur étant peu après augmenté d'une aile en retour accolé à la cage du monumental escalier à jour central en pierre, dont les volées droites sont soutenues par des arcs surbaissés en calcaire.



Vannes, hôtel de Limur, élévation est sur cour (cl. François Le Divenah © Ville de Vannes)



Vannes, hôtel de Limur, cage d'escalier (cl. François Le Divenah © Ville de Vannes)



Vannes, hôtel de Limur, mascaroon sur une fenêtre du second étage (cl. François Le Divenah © Ville de Vannes)

Dans la façade ordonnancée, l'accent est mis sur la travée axiale coiffée d'une toiture à l'impériale couronnant deux lucarnes superposées. Mais les éléments majeurs de la façade restent les mascarons sculptés des fenêtres, uniques à Vannes : quoiqu'ils témoignent d'une mode qui se répand en France au xvii<sup>e</sup> siècle, ils sont peut-être ici inspirés de l'origine bordelaise du chanoine Le Doulx.

Le nom attribué à l'hôtel est celui de son dernier propriétaire privé au xix<sup>e</sup> siècle, Charles de Limur, dont la famille vend le bâtiment à la ville en 1947<sup>17</sup>.

### *Hôtel de Roscanvec, 19, rue des Halles, entre 1677 et 1690*

L'hôtel est construit à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle sur l'emprise d'une ancienne maison mentionnée dans le rentier de 1455 et appartenant « à la femme et enfants feu Jehan Cocheteau », dont on ignore la date de construction. La cheminée qui subsiste au rez-de-chaussée revêt cependant les caractères architecturaux de la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle, de même que l'ancienne fenêtre sud-est (devenue porte), sans doute cheminée et fenêtre de la salle. En 1677, la maison est déclarée en ruine. Mais en

17. *Hôtel de Limur, Chronique d'une renaissance*, Ville de Vannes / Palantines, 2015, 80 p.



Vannes, hôtel de Roscanvec, élévation sur cour avant restauration en cours (cl. François Le Divenah © Ville de Vannes)

1690, au décès de Jean de La Landelle, son propriétaire, l'hôtel est décrit tel qu'aujourd'hui avec cuisine et salle au rez-de-chaussée, salon et chambres à l'étage, chambres dans l'étage de comble.

Des travaux engagés au XVIII<sup>e</sup> siècle contribuent à donner plus d'ampleur au programme somme toute étriqué du premier logis, simple en profondeur avec pièces communicantes : le nouveau plan reprend alors celui de l'hôtel de Limur, avec l'ajout d'un corps postérieur qui contient, outre l'escalier, une chambre de mêmes dimensions. Dans le même temps, si l'on conserve les belles lucarnes en calcaire du siècle précédent en raison du prestige qu'elles affichent, les ouvertures sont refaites en arc segmentaire au goût du jour, tandis que l'aile postérieure est dotée de lucarnes en bois plus simples, d'un modèle des années 1730-1740.



Vannes, hôtel de Roscanvec, départ de l'escalier (cl. Bernard Bègne, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel © Région Bretagne)

*Hôtel Sénant, 4, rue de la Bienfaisance, fin XVII<sup>e</sup> siècle*

L'hôtel est construit en plusieurs campagnes sur l'emplacement de trois maisons signalées dans le rentier ducal de 1455-1458.

La date portée sur une de ses lucarnes, 1680, correspond à la principale de ces campagnes, une partie du corps édifiée sur la rue de la Bienfaisance et l'aile en retour sur la cour qui abrite la cage d'escalier.

L'hôtel est acquis en 1754 par Jacques Jean Augustin Senant, premier président et sénéchal du siège présidial, qui lui donne son nom et prolonge la construction vers le nord, sur l'emplacement d'une grande maison nommé « La Couronne ».

La disposition des bâtiments autour d'une cour avec accès sous portail intégré à la façade est une spécificité que partage cet hôtel avec les hôtels de Lannion et du Faouédic. Cependant, à la différence de l'hôtel de Lannion, l'accent est mis sur le long corps principal qui borde la rue et que le recul ne permet pas d'appréhender d'un seul coup d'œil. La restauration de la façade principale au milieu du XX<sup>e</sup> siècle a fait disparaître le quadrillage de cordons verticaux et horizontaux qui rappelle ceux des hôtels et maisons contemporaines de la rue Saint-Vincent.



Vannes, hôtel Sénant, élévation ouest sur la rue de la Bienfaisance (cl. François Le Divenah © Ville de Vannes)



Vannes, hôtel Sénant, corps d'escalier en retour sur la cour, élévation nord (cl. Catherine Toscer, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel © Région Bretagne)

### *Hôtel du Faouédic, 6 et 8, rue Noé, vers 1727*

Pour construire son hôtel en bordure de la première enceinte vers 1727, l'architecte et marchand vannetais Olivier Delourme se rend acquéreur de trois vieilles maisons dans la rue Noé, dont certains actes affirment qu'elles sont à l'état de ruine<sup>18</sup>. L'hôtel se compose de deux corps perpendiculaires donnant sur une cour intérieure pavée : la modénature différente des baies incite à penser que l'aile en retour sur la cour a pu être construite un peu avant le bâtiment sur rue. Une remise à voiture est intégrée à cette aile.

Édifiée en suivant le fort dénivelé de la rue, la masse considérable du bâtiment sur rue est percée d'un portail qui monumentalise l'entrée, au détriment des portes d'accès aux deux corps de logis, très simples. Comme à l'hôtel Sénant, l'absence de perspective en raison de l'étroitesse de la rue, accentuée le côté « caserne » de cette construction, renforcé par l'uniformité du traitement de la façade résultant en

18. Arch. dép. Morbihan, 6 E 773, 11 février 1727, « vente passée entre M<sup>e</sup> Yves Guymar, sieur d'Auzon, conseiller du roi au siège présidial de Vannes et doyen, demeurant rue Saint-Vincent, d'une part, et le sieur Olivier Delourme négociant audit Vannes » ; *ibid.*, 6 E 773, 27 mars 1727, prise de possession de la maison précédente par le sieur Delourme.

partie de la suppression des bandeaux séparant les niveaux<sup>19</sup> : avec ses baies en arc segmentaire, elle ressort du style dit « des ingénieurs » cher à Olivier Delourme.



Vannes, hôtel du Faouédic, vue générale de la façade sud sur la rue Noé (cl. Véronique Samson, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel © Région Bretagne)



Vannes, hôtel du Faouédic, cage d'escalier du corps sur rue (cl. Claire Lainé © Ville de Vannes)

### *Hôtel de Tinguy, dit « de Kersauzon », 15, rue de Kerozen, 1900*

Faut-il encore parler d'hôtel particulier ou plutôt de maison des champs ou de villégiature pour cet hôtel érigé en limite urbaine, à l'écart de tout axe de circulation ? Il est construit en 1900 d'après la date portée dans la salle à manger, pour Charles de Tinguy et Berthe de Méhérenc de Saint-Pierre dont les initiales entrelacées, T et S, figurent sur le balcon de l'élévation nord et au centre de la mosaïque de l'entrée. Les plans sont dessinés par l'architecte Joseph Caubert de Cléry, prolifique auteur des années 1900 à Vannes. Sa façade sur rue, orientée au nord adopte un style classique, animée par l'avant-corps central couronné d'une toiture en pavillon. Elle s'oppose à la façade sud plus simple à travées décalées, qui bénéficie de la vue sur le vaste jardin. Aujourd'hui intégrés dans l'espace urbain, ses terrains sont en partie lotis dans les années 1950. En décalage avec les constructions environnantes, l'édifice reste par ses dimensions un élément majeur des hôtels de la période.

19. LE FRANC, Erwann dans *Hôtels particuliers...*, op. cit., p. 74.



Vannes, hôtel de Tinguy, dit « de Kersauzon », élévation antérieure sur rue (cl. Bernard Bègne, Service de l'Inventaire du patrimoine culturel © Région Bretagne)

### *Hôtel ou villa Havret, 20, avenue Roosevelt, 1903*

C'est encore à Joseph Caubert de Cléry, dont la propre villa et le cabinet sont tout proches, que fait appel le rentier Arsène Havret pour dresser les plans de sa villa en 1903. L'hôtel est construit sur le long de la large route de Lorient, axe majeur créé au XVIII<sup>e</sup> siècle et embelli par la plantation d'arbres en 1850, privilégié pour la construction de grandes maisons bourgeoises, mais aussi d'édifices publics comme l'école normale d'instituteurs. Son style éclectique, avec variations de volumes couronnés de hautes toitures en pavillon, s'oppose à celui plus sobre des autres constructions de la rue. Comme à l'hôtel de Tinguy, l'accès à l'édifice est monumentalisé par les grands piliers du portail, par la porte d'entrée surélevée protégée par une large marquise. Le corps d'escalier est mis en évidence par sa position en hors-œuvre et ses ouvertures jumelées et décalées. Le grand jardin postérieur avec dépendances et tennis a été construit dans les années 1960.



Vannes, hôtel ou villa Havret, élévation sur rue (cl. Bernard Bègne, service de l'Inventaire du patrimoine culturel © Région Bretagne)

Catherine TOSKER  
conservatrice en chef du patrimoine honoraire  
Claire LAINÉ  
chargée d'études patrimoine, ville de Vannes



*Histoire de Vannes*

Louis CHAURIS – Quelques aperçus sur l'impact des pierres dans les constructions à Vannes

Sébastien DARÉ, Corentin OLIVIER – La présence carmélitaine à Vannes aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les couvents du Bondon et de Nazareth.

Apports des découvertes archéologiques

Olivier CHARLES – Semi-prébendés ? Musiciens ? Choristes semi-prébendés ? Les archiprêtres de la cathédrale de Vannes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle

Erwann LE FRANC – Le XVII<sup>e</sup> siècle, second âge d'or des églises conventuelles : le cas du diocèse de Vannes

Christian CHAUDRÉ – La révolte du collège de Vannes en 1815

*Patrimoine de Vannes et de son pays*

Catherine TOSKER, Claire LAINÉ – Architecture et société vannetaise : l'exemple des hôtels urbains

Jean-Yves CAVAUD – Les collections de la Société polymathique du Morbihan : leur histoire, leur devenir

Cécile OULHEN – 1419-2019 : le culte de saint Vincent Ferrier à la cathédrale Saint-Pierre de Vannes, des lieux et des œuvres

Sébastien DARÉ – La crypte de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes : résultats de la récente étude archéologique

Diego MENS CASAS – La chapelle Notre-Dame-du-Loc en Saint-Avé. « Ymages » et décors du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle

Christophe AMIOT – Le manoir de Kerleguen en Grand-Champ

Catherine TOSKER – Le logis du couvent des Carmes du Bondon

*L'enseignement en Bretagne*

Sophie LE GOFF – L'enseignement et les bibliothèques en Bretagne à la fin du Moyen Âge :

parcours littéraire de l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc*

Marjolaine LÉMELLAT – L'enseignement en Bretagne à la fin du Moyen Âge (fin XIII<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle).

État de la recherche et nouvelles perspectives

Bruno RESTIF – Enseignement et doctrine : le *Catéchisme* post-tridentin de l'évêque de Rennes Aymar Hennequin (1582)

Andréi JAFFRENOU – Des petites écoles paroissiales au petit séminaire de Plouguernével, collège de haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime

Daniel COLLET – Le collège municipal de Quimper de 1850 à 1886

Michel CHALOPIN – Les notables et l'école en Bretagne de 1828 à 1850, à travers les exemples des comités d'arrondissement de Brest, Fougères, Loudéac, Nantes, Quimper et Saint-Brieuc

Youenn MICHEL – Les maîtres et l'enseignement du breton sous Vichy : histoire d'une défiance

Catherine ADAM – Les représentations de la scolarisation en breton, depuis l'ouverture de la première classe *Diwan* jusqu'à aujourd'hui

Samuel GICQUEL – Le *Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne*. Retour sur une enquête

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Le congrès de Vannes

Le comité de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne / Fédération des sociétés historiques de Bretagne (2020-2025)

Discours d'ouverture du congrès de Bruno Isbled et de Jean-Yves Cavaud

Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2019

Jean-Luc BLAISE – De la Fédération au collège des sociétés historiques de Bretagne



S.H.A.B

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE  
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE